1699 (2023-2024) — N° 3

PARLEMENT WALLON

SESSION 2023-2024

26 AVRIL 2024

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant la reconnaissance de l'abeille noire en tant que race locale menacée *

déposée par

MM. Clersy, Courard, Janssen, Florent,
Mmes Pécriaux et Sobry

AMENDEMENT

proposé après approbation du rapport

par

MM. Desquesnes, Clersy, Janssen et Mme Pécriaux

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant la reconnaissance de l'abeille noire en tant que race locale menacée

AMENDEMENT

La demande au Gouvernement wallon de la proposition de résolution visant la reconnaissance de l'abeille noire en tant que race locale menacée est complétée par un point 5 rédigé comme suit :

« 5. de mettre en oeuvre au plus vite la Stratégie nationale en faveur des pollinisateurs 2021-2030 à l'échelle wallonne dans le but d'agir pour la conservation des insectes pollinisateurs dans leur large diversité tant en termes d'actions concrètes de conservation que de sensibilisation du grand public. ».

JUSTIFICATION

Outre la sous-espèce que représente l'abeille noire, il est aussi primordial de mener un travail de conscientisation à l'importance des pollinisateurs sauvages en tant que tels (abeilles sauvages ou non, papillons et syrphes) en parallèle d'actions de conservations globales.

F. DESQUESNES

C. CLERSY

N. JANSSEN

S. PÉCRIAUX